

331/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 27 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mai à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Annick LE GALL, Éric LE SCANFF, Rémy LE MEUR, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Pouvoir : Jean-Hervé GOARNISSON à Éric CLOAREC

Absente : Laurence LE ROY-TASSEL

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2025

Objet : Projet d'achat de terrain par Maud INIZAN et Julien TOUDIC

Monsieur Le Maire a été sollicité par Madame Maud INIZAN et par Monsieur Julien TOUDIC domiciliés Route de Plougras à Guerlesquin pour l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée D 1198, sise « Plan d'eau du Guic ».

Monsieur Le Maire propose un prix de vente de 4 000 € / ha, frais de bornage et de Notaire à la charge des acquéreurs. Ce dossier sera finalisé suite au passage d'un géomètre pour le bornage du terrain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte un prix de vente d'une partie de la parcelle cadastrée D 1198, sise « Plan d'eau du Guic » au prix de 4 000 € / ha, frais de bornage et de Notaire à la charge des acquéreurs.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY